



CAS DE COMPTABILITÉ

présenté par



Français

Autos Charrand Inc.

Cas produit par le professeur **Raymond MORISSETTE**

Autos Charrand Inc. est une société par actions qui opèrent un garage d'entretien mécanique spécialisé dans les autos d'importation japonaises et allemandes à Montréal et à Québec. Autos Charrand a été créée à l'origine par M. Maurice Charron, mécanicien d'expérience dans les autos japonaises, qui voulait se lancer en affaires et offrir un service de grande qualité au client. Après plusieurs démarches infructueuses pour obtenir une concession automobile – Toyota, M. Charron a décidé d'ouvrir son propre atelier de réparation automobiles. Après des débuts modestes, la réputation de services de qualité d'Autos Charrand s'est répandue rapidement ce qui a permis à M. Charron d'accroître la taille de son atelier à Montréal et d'ouvrir un nouvel atelier dans la Ville de Québec. M. Charron a intégré à l'entreprise, son fils André, mécanicien d'expérience et sa fille Judith, comptable agréé. M. André Charron est maintenant responsable de la gestion de l'atelier situé à Québec. Judith est contrôleur de l'entreprise depuis quatre années déjà après avoir travaillé au sein d'une importante firme internationale d'experts comptables à Montréal.

Autos Charrand jouit d'une position enviable sur le marché québécois. M. Charron vient tout juste la semaine dernière de se faire offrir l'opportunité d'ouvrir une concession de ventes d'autos japonaises pour la Ville de Montréal. Cette opportunité se présente à M. Charron dû à son excellente réputation de services de qualité qu'il offre dans ses deux ateliers mécaniques de réparation spécialisés. M. Charron songe sérieusement à saisir cette opportunité d'affaires qui lui permettrait de réaliser son vieux rêve qui l'a amené à se lancer en affaires, posséder une concession de ventes et de réparation d'automobiles japonaises. Le promoteur canadien qui gère les concessions de vente pour la firme japonaise, désire obtenir une demande d'intention de M. Charron avant la fin du mois d'octobre 2006 et la confirmation d'une institution financière reconnue d'une garantie d'investissement de l'ordre de 10 millions de dollars.

Le dernier exercice financier d'Autos Charrand s'est terminé le 31 août 2006. Judith est à préparer avec le chef-comptable et l'équipe des finances les états financiers de l'entreprise. Judith sait que le projet d'obtention de la concession de ventes et réparation d'automobiles japonaises est très important pour son père. Suite à des discussions avec André et son père, Judith contacte M. Jolin, associé chez Bastien, Morissette, Turbide et associés, s.e.n.c.r.l. pour devancer les travaux de fin d'année pour octobre 2006 et pour lui demander son aide sur la revue du projet d'investissement d'acquisition de concession automobile et son évaluation du positionnement stratégique qu'apportera le projet à Autos Charrand inc. et tout autre élément qu'il jugera important.

Un problème subsiste à l'horizon, les états financiers d'Autos Charrand Inc. n'ont jamais été vérifiés. Compte tenu de l'excellente relation qu'a entretenue M. Charron avec la banque, cette dernière n'a jamais demandé d'états financiers vérifiés. Compte tenu du projet d'investissement contemplé par M. Charron et de la garantie d'investissement de 10 millions de dollars, la banque

veut absolument des états financiers vérifiés. Selon Judith, cela ne cause aucun problème compte tenu que tous les ajustements comptables sont inclus aux états financiers.

De façon à compléter la négociation avec la banque des termes de la garantie d'investissement, de finaliser le dépôt de la demande d'intention auprès du promoteur canadien responsable des concessions automobiles pour la société japonaise et de terminer l'analyse du projet d'investissement, Judith désire que les travaux de la première vérification des états financiers d'Autos Charrand inc. soient tous terminés à la fin de septembre ce qui lui permettra de Judith est très optimiste à propos de la concrétisation du projet de concession automobile.

Le cabinet d'experts comptables, Bastien, Morissette, Turbide et associés, s.e.n.c.r.l. est responsable de la mission de compilation des états financier d'Auto Charrand depuis plus de dix ans. M. Jolin, associé en charge du dossier, est un ami personnel de M. Charron. Suite à la rencontre avec Judith à la fin août, M. Jolin demande tout de suite à Alexandre Poulin, responsable sur place de la première vérification d'Autos Charrand, de préparer rapidement la planification de la vérification initiale pour l'exercice terminé le 31 août 2006. De retour à son bureau, Alexandre se questionne sur l'approche à adopter compte tenu que l'entreprise n'a jamais été vérifiée de même que sur les choix comptables effectués par la direction d'Autos Charrand. Il a obtenu une version préliminaire des descriptions de contrôle interne de la société et de même que l'information pertinente relative au projet d'acquisition de la concession automobile.

Vous êtes M. Alexandre Poulin et vous devez spécifiquement préparer le mémo de planification des travaux de vérification initiale et discutez de tous les éléments critiques (approche de vérification, procédés, principes comptables, etc.) à la réalisation de la mission de vérification. Vous devrez aussi revoir les prévisions financières du projet d'investissement et fournir votre recommandation sur ce projet de même que votre évaluation du positionnement stratégique du projet de concession automobile.

PROJET : concession automobile

Le projet d'investissement dans la concession automobile est un projet chéri par M. Charron depuis plusieurs années. La réalisation de ce projet lui permettrait de pouvoir enfin atteindre son objectif de carrière, lui permettant de pouvoir penser à la retraite. De fait, il entrevoit de prendre sa retraite au cours des dix prochaines années. Judith et son frère se partageront alors la direction de l'entreprise.

La concession automobile requiert un investissement global de 12 millions de dollars. L'acquisition de la licence de concession se monte à 5 millions de dollars. La valeur de ce droit de concession est perçue comme procurant des avantages futurs. L'investissement en bâtisse pour la salle de montre et atelier de réparation se monte à 4 millions. L'équipement de l'atelier de réparation, le mobilier et l'équipement informatique se montent respectivement à 1 000 000\$, 200 000\$ et 100 000\$. L'aménagement de la cour d'entreposage extérieur est prévu pour se monter à 200 000\$. L'emplacement de la concession a déjà été accepté par le responsable canadien de la concession japonaise. M. Charron a déposé une offre d'achat sur le terrain devant accueillir la future concession. Un dépôt de 400 000\$ a été effectué personnellement par M. Charron à partir de ses avoirs personnels. L'acquisition du terrain, incluant le dépôt, totalise une somme de 800 000\$. L'investissement de base en pièce de réparation pour les automobiles de la concession se monte à environ 700 000\$. Les amortissements comptables des bâtisses, équipement de réparation, mobilier, équipement informatique et des aménagements de la cour d'entreposage sont établis respectivement selon un amortissement dégressif de 4%, 30%, 20%, 30%, et finalement 4%.

Finalement, l'inventaire d'automobiles requis par l'opération de la concession est d'environ 3 000 000\$. Cet inventaire d'automobiles sera financé à 50% par la société de financement détenue par la société japonaise, l'autre 50% devra être fourni par M. Charron.

Selon les analyses effectuées par M. Charron, il entrevoit réaliser une marge de 5 % sur la vente d'automobiles neuves. L'atelier d'entretien et de réparation de la nouvelle concession génèrera une marge brute de 22 %. M. Charron n'effectuera aucune location d'automobiles et de reventes d'automobiles usagées. Selon M. Charron, il prévoit vendre 15 automobiles neuves par jour pour un total de 260 jours ouvrables par année. La valeur moyenne des automobiles vendues sera de 30 000\$. Les conseillers à la vente seront rémunérés entièrement sur une base de commission d'environ 500\$ par automobile vendue.

Le volume des activités de réparation d'automobiles effectuées à la nouvelle concession sont estimés à 10 000 000\$. M. Charron prévoit une croissance des ventes de l'ordre de 3 % par année pour les activités de ventes et de réparation et le taux d'inflation est estimé à 1.5 %. Les frais de ventes (excluant les commissions à la vente) et d'administration se situeront respectivement à 400 000\$ et à 1 500 000\$. Le taux d'impôt utilisé par la société est de 31 %. Le taux de rendement sur les investissements requis par M. Charron est de 10 %.

La réalisation du projet est prévue débiter en mars 2007 pour être compléte en juillet 2007. Les premiers clients seront accueillis le 1^{er} août 2007.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Systèmes des ventes et facturation

Autos Charrand possède un système de gestion informatisé des demandes de réparation d'automobiles et de gestion des dossiers de clients. Le système de gestion des réparations de l'atelier de Québec est le même que celui de l'atelier de Montréal et est relié au système central du siège social localisé à l'atelier de Montréal.

Réception du client

À l'arrivée d'un client à l'atelier de réparation, les préposés à la réception des clients interrogent le système de gestion informatisé des réparations qui affiche les réservations prises par les clients pour la journée. Le préposé vérifie les demandes de réparation préenregistrées au système et les coordonnées où le client peut être rejoint au cours de la journée. Le préposé à la réception imprime un ordre de réparation en deux copies. Le préposé passe en revue les réparations à être effectuées par les mécaniciens, le client le signe et remet les clés de l'auto au préposé qui les attache avec la première copie de l'ordre de réparation et la classe par ordre numérique d'ordre de réparation. La deuxième copie d'ordre de réparation est classée de façon permanente par ordre numérique. Le client remet un carton prénuméroté au client, qui porte le même numéro que celui de l'ordre de réparation. Le préposé demande au client de mettre le carton prénuméroté dans le pare-brise de l'auto.

Réparation de l'automobile

Le surintendant de l'atelier de réparation assigne les autos à être réparées aux mécaniciens. Le surintendant récupère l'ordre de réparation de l'automobile avec la clé de l'auto et passe en revue les réparations à être effectuées par le mécanicien. Ayant en main l'ordre de réparation et les clés de l'auto, le mécanicien récupère l'auto et l'entre à l'intérieur de l'atelier de réparation où il effectue les réparations. Le mécanicien récupère les pièces nécessaires à la réparation de l'auto auprès du préposé du magasin de pièces situé à l'entrée de l'atelier de réparation. Le préposé au magasin vérifie la présence de la pièce en inventaires et la remet au mécanicien en ayant soin d'inscrire au système le numéro de la pièce remise au mécanicien et le numéro d'ordre de réparation. Le mécanicien inscrit sur l'ordre de réparation papier le numéro de la pièce utilisée et le préposé au magasin appose ses initiales sur la copie papier de l'ordre.

Si la pièce n'est pas disponible en inventaire, le préposé vérifie à l'aide d'un accès informatisé auprès du grossiste de pièces automobiles (Québec ou Montréal) la disponibilité de la pièce. La pièce est alors commandée rush via le système informatisé qui assure la livraison de la pièce à l'intérieur d'une heure à l'atelier. Si la pièce n'est pas disponible auprès du grossiste, elle le sera auprès du grossiste situé à Toronto. Dans ce cas extrême, la pièce est commandée via le système pour l'ordre de réparation spécifique. Le préposé à la réception des clients reçoit un avis informatisé que l'ordre de réparation ne peut être effectué aujourd'hui et qu'il doit contacter le client pour l'en informer et pour lui offrir une voiture de courtoisie. Dans l'affirmative, le client est invité à passer à l'atelier de réparation pour prendre la voiture de courtoisie à la fin de la journée. Une note est inscrite à l'ordre de réparation «no charge – voiture» ce qui indique que le client ne sera pas facturé pour la voiture de location.

Une fois la réparation complétée, le mécanicien fait un test de route avec la voiture s'il s'agit d'une réparation majeure. Une fois le test de route concluant ou la réparation complétée, le mécanicien indique sur l'ordre de réparation «complétée», signe l'ordre, indique le temps effectué pour réparer le véhicule pour chacune des réparations et le remet au surintendant de l'atelier. Le surintendant vérifie l'ordre de réparation pour s'assurer que toutes les réparations ont été complétées, inspecte l'auto pour s'assurer de sa propreté et signe l'ordre de réparation. Il remet l'ordre de réparation complétée au service de facturation qui procède à la préparation de la facture du client.

Facturation

Le préposé au service de facturation saisit au système le numéro d'ordre de réparation. Le système récupère l'ordre de réparation. Le préposé procède à la finalisation de l'ordre par une commande informatisée qui permettra au système de facturation d'aller chercher les informations pertinentes (descriptions des pièces, la quantité, et le prix coûtant) du système d'inventaire pour les pièces utilisées lors de la réparation. Le préposé inscrit le nombre de minutes utilisées par le mécanicien pour effectuer chacune des réparations nécessaires. Le système de facturation procède automatiquement à la préparation de la facture du client en utilisant un taux de majoration de 30% pour les coûts des pièces automobile utilisées et utilise un taux horaire de facturation du temps de mécanicien de 75\$ l'heure, taux qui est affiché au comptoir de réception des clients. Une fois toutes les informations entrées au système, le système de facturation calcule la facture finale du client, effectue le calcul des taxes de ventes.

Par la suite, le système enregistre automatiquement aux registres comptables une transaction de ventes – réparation véhicule et un compte client à recevoir du client. Le préposé imprime deux copies de la facture. La première copie est brochée avec l'ordre de réparation par ordre numérique d'ordre de réparation et est signée par le préposé à la facturation une fois qu'il s'est assuré que la facture est conforme aux travaux effectués par le mécanicien. La deuxième copie est classée temporairement par ordre de numéro d'ordre de réparation. Le responsable de la facturation fait une révision des factures émises par les préposés et initiales chacune des premières copies brochées avec l'ordre de réparation.

Encaissements

Lorsque le client vient chercher son véhicule, le préposé à l'encaissement récupère la première et la deuxième copies de la facture du client et la passe en revue avec le client. Les modalités de paiements des factures de clients établissent que le client doit régler sa facture obligatoirement au comptant au moyen d'une carte de crédit, par carte de débit bancaire ou en argent comptant. Le préposé à l'encaissement effectue au système la transaction d'encaissement soit par carte de crédit ou par carte de débit ou en argent comptant. Le préposé à l'encaissement fait signer le client sur la première copie de la facture du client et la classe par ordre de numéro d'ordre de réparation. Le préposé remet une copie de reçu d'encaissement (copie du coupon de carte de crédit, copie de résumé de transaction d'encaissement de carte de débit ou reçu d'encaissement d'argent comptant) avec la deuxième copie de la facture du client. Une fois la transaction d'encaissement complétée, le système comptabilise l'encaissement au crédit du compte client et au débit du compte caisse.

Achats – déboursés

Les contrôles en place pour les achats et déboursés comprennent tous les contrôles d'autorisation d'achat, d'émission de documents, d'appariement des factures d'achats avec les documents de réception. Une conciliation indépendante des achats est effectuée par le département des comptes payables lors de la saisie de l'information au système des comptes à payer. Toutes les tâches incompatibles reliées aux achats, comptabilisation et paiement sont effectuées par des personnes différentes.

Tous les chèques émis sont signés par M. Charron et par Judith Charron. Un système de classement des pièces justificatives et des documents comptables tels que conciliations bancaires, chèques revenus de la banque, factures d'achats, factures de ventes, bordereaux de dépôt, etc. permet la conservation des documents importants pour les fins de vérification. Des états financiers mensuels sont préparés par le département comptable et font l'objet d'une revue par le conseil d'administration et par le comité exécutif sur une base mensuelle.

Contrôles généraux

La direction d'Autos Charrand a mis en place une structure de contrôle efficace qui assure la séparation des tâches incompatibles de l'origine de la transaction jusqu'à sa comptabilisation. Les systèmes informatisés assurant la gestion des réparations et leur comptabilisation sont maintenus à jour par une équipe de trois techniciens informatiques sous la responsabilité de Mme Judith Charron. Les contrôles de traitement informatisés assurent l'exactitude de la comptabilisation de l'information et la documentation des systèmes informatisés est maintenue à jour. Toute mise en production est testée préalablement dans un environnement test et si aucun problème n'est détecté, elle est mise en production lorsque les opérations sont arrêtées.

La structure de gouvernance d'Autos Charrand est souple et permet d'assurer l'atteinte des objectifs organisationnels et financiers de l'entreprise. M. Charron, Judith et André détiennent respectivement 80 %, 10 % et 10 % du capital de la société et assume respectivement les fonctions de Président, Vice-président finance et de Vice-président opération d'Autos Charrand. M. Maurice Charron détient la totalité des actions privilégiées qui sont prémunies d'un privilège de rachat au gré du détenteur et portant intérêts au taux de 8 % annuellement.

Le conseil d'administration est composé de M. Charron, Judith, André, du conseiller juridique de l'entreprise (Président du conseil), du vice-président ventes du grossiste canadien de pièces d'automobiles japonaises et du directeur de compte de l'institution financière d'Autos Charrand. Le conseil d'administration se réunit à tous les mois pour effectuer la revue des états financiers de la société et discuter des projets d'investissement futurs et de tout autre point important relié à la gestion de l'entreprise. Le conseil d'administration revoit annuellement le plan stratégique, les budgets financiers annuels et le plan triennal de la société. M. Charron est très satisfait du fonctionnement du conseil d'administration et de l'apport des membres externes à l'entreprise.

Autos Charrand a toujours maintenu d'excellentes relations d'affaires avec son institution financière. De fait, cette dernière a toujours appuyé l'expansion de l'entreprise. Autos Charrand possède un solde résiduel d'un emprunt à long terme de 1 million de dollars et une marge de crédit autorisée de 1,0 million de dollars. Au 31 août 2006, la marge de crédit de l'entreprise

n'est pas utilisée. La marge de crédit est sujette au respect d'un ratio de fonds de roulement de 1,50. Le prêt à long terme est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble du siège social et de l'atelier de Montréal. Les valeurs foncières de l'atelier de Montréal et de celui de Québec sont respectivement de 10 millions et de 8 millions de dollars.

ANNEXE II (page 1 de 4)

Autos Charrand Inc.
Détails des ventes, coûts des ventes et frais d'exploitation
pour l'exercice terminé le 31 août 2006
(12 mois réels)

	Unités	Quantité	2006 non vérifié	2005 non vérifié
Ventes				
Ventes - Réparations véhicules Québec	unité -hres	51 480	5 791 500	5 501 925
Ventes - Réparation véhicules Montréal	unité -hres	102 960	12 355 200	11 737 440
Total des ventes			<u>18 146 700</u>	<u>17 239 365</u>
Coût des ventes et de fabrication				
Stock de pièces et fournitures d'opération - début			875 000	831 250
Achats de pièces			5 444 010	5 171 810
Achats de fournitures d'opération			362 934	344 787
Achats d'huiles et graisses			1 633 203	1 551 543
Main d'oeuvre directe - mécaniciens			3 088 800	2 934 360
Main d'oeuvre indirecte			308 880	293 436
Avantages sociaux			985 327	839 227
Fournitures de bureau			235 000	232 650
Fournitures diverses			126 000	119 700
Taxes foncières			375 000	356 250
Assurances			45 000	42 750
Entretien équipement ateliers			245 000	232 750
Entretien bâtiments			157 000	149 150
Électricité			98 000	93 100
Amortissement équipement ateliers			460 000	360 000
Amortissement bâtiments			250 000	250 000
Amortissement - systèmes informatiques			150 000	150 000
Stock de pièces et fournitures d'opération - fin			(918 750)	(875 000)
Total du coût des ventes et frais d'exploitation			<u>13 920 404</u>	<u>13 077 763</u>

ANNEXE II (page 2 de 4)

Autos Charrand Inc.
États des résultats et des bénéfices non répartis
pour l'exercice terminé le 31 août 2006

	2006 non vérifié	2005 non vérifié
Ventes	18 146 700	17 239 365
Coût des ventes et frais d'exploitation	<u>13 920 404</u>	<u>13 077 763</u>
Marge	4 226 296	4 161 602
Frais de ventes	250 000	245 000
Frais d'administration	1 350 000	1 320 000
Frais financiers	140 000	154 000
Autres produits - intérêts	(195 000)	(195 000)
Autres amortissements	<u>27 500</u>	<u>27 500</u>
	<u>1 572 500</u>	<u>1 551 500</u>
Bénéfice avant impôts	2 653 796	2 610 102
Impôts exigibles et futurs	<u>796 139</u>	<u>783 031</u>
Bénéfice net	1 857 657	1 827 072
Bénéfices non répartis au début	6 227 019	6 559 947
Dividendes - actions ordinaires	2 000 000	2 000 000
Dividendes - actions privilégiées	160 000	160 000
Bénéfices non répartis à la fin	<u>5 924 676</u>	<u>6 227 019</u>

ANNEXE II (page 3 de 4)

Autos Charrand Inc.

Bilan

au 31 août 2006

	2006	2005
	non vérifié	non vérifié
ACTIF		
A court terme		
Encaisse	200 000	156 000
Papiers commerciaux à plus de 90 jours - JVM	1 500 000	1 500 000
Débiteurs - entreprises	90 000	85 000
Stocks	918 750	875 000
Frais payés d'avance	75 000	72 000
	<u>2 783 750</u>	<u>2 688 000</u>
Placements		
Placement - obligataires (JVM) au taux de 5 % échéant en 2010	3 000 000	3 000 000
Immobilisations - à la valeur nette		
	7 315 000	7 600 000
Autres actifs - Licences de distribution - à la valeur nette		
	225 000	225 000
	<u>13 323 750</u>	<u>13 513 000</u>
PASSIF		
A court terme		
Marge de crédit	650 000	250 000
Fournisseurs	652 510	771 781
Frais courus	157 000	194 000
Impôts sur le revenu à payer	59 689	70 200
Portion de la dette à long terme échéant à court terme	200 000	200 000
	<u>1 719 199</u>	<u>1 485 981</u>
Dette à long terme - au taux de 7 % remboursable par un versement annuel de 200 000\$ échéant en 2010 et garanti par une hypothèque sur l'atelier et siège social de Montréal		
	800 000	1 000 000
Débeture convertible en actions ordinaires - au taux de 7% payable annuellement, remboursable à l'échéance en 2015 et garanti par une charge générale sur les actifs de la société détenue par M. Maurice Charron		
	1 000 000	1 000 000
Impôts futurs		
	1 579 875	1 500 000
Avoir des Actionnaires		
Actions ordinaires - 3 000 actions émises à 100 \$ chacune	300 000	300 000
Actions privilégiées rachetables au gré du détenteur à 5 000 \$ chacune à dividendes annuels cumulatifs de 8 % - 2 000 actions émises à 1 000 \$ chacune	2 000 000	2 000 000
Bénéfices non répartis	5 924 676	6 227 019
	<u>8 224 676</u>	<u>8 527 019</u>
	<u>13 323 750</u>	<u>13 513 000</u>

ANNEXE II (page 4 de 4)

Autos Charrand Inc.
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 août 2006

	2006	2005
	non vérifié	non vérifié
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 857 657	1 827 072
Ajustements:		
Amortissements	887 500	787 500
Impôts futurs	79 875	75 640
	<u>2 825 032</u>	<u>2 690 212</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(5 000)	10 000
Stocks	(43 750)	(22 500)
Frais payés d'avance	(3 000)	(3 500)
Fournisseurs et frais courus	(156 271)	51 458
Impôts sur le revenu à payer	(10 511)	2 130
	<u>(218 532)</u>	<u>37 588</u>
	<u>2 606 500</u>	<u>2 727 800</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(602 500)	(490 000)
Acquisition de placements		(50 000)
	<u>(602 500)</u>	<u>(540 000)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(200 000)	(200 000)
Dividendes sur actions ordinaires	(2 000 000)	(2 000 000)
Dividendes sur actions privilégiées	(160 000)	(160 000)
	<u>(2 360 000)</u>	<u>(2 360 000)</u>
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces		
Espèces et quasi-espèces au début	(356 000)	(172 200)
Espèces et quasi-espèces à la fin	<u>(94 000)</u>	<u>78 200</u>
	<u>(450 000)</u>	<u>(94 000)</u>
Espèces et quasi-espèces composées de:		
Encaisse	200 000	156 000
Marge de crédit	(650 000)	(250 000)
	<u>(450 000)</u>	<u>(94 000)</u>